

IMMOLOG

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires d'**IMMOLOG**, société Anonyme au capital de 250.000.000,00 dirhams, dont le siège social est à Casablanca - Km 7, Route de Rabat Ain Sebaâ, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 144.759, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 25 juin 2014 à 10 heures audit siège, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17/95 telle que modifiée et complétée par la loi 20/05;
- Quitus aux administrateurs et aux Commissaires Aux Comptes ;
- Renouvellement du mandat des administrateurs ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le Dahir n°01-08-18 du 17 Joumada I 1429, portant promulgation de la loi 20-05, disposant d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social.

Le projet des résolutions qui seront soumises à cette Assemblée, tel qu'il est arrêté par le Conseil d'Administration, se présente comme suit :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013, approuve les comptes annuels et le bilan tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et conclusions des rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de 32.632.888,83DH.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat tel qu'approuvé dans la résolution précédente, soit le bénéfice net comptable de 32.632.888,83 DH de la manière suivante :

Résultat net bénéficiaire de l'exercice	32.632.888,83 DH
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur bénéficiaire	115.004.354,11 DH
Soit un bénéfice distribuable	147.637.242,94 DH
Solde au compte report à nouveau	147.637.242,94 DH

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après lecture du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17-95 modifiée et complétée par la loi 20-05, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration quitus définitif, et sans réserve, de sa gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés et aux Commissaires Aux Comptes pour le mandat durant ledit exercice.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat des administrateurs M. Anas Sefrioui, Mme. Kenza Sefrioui, la société Douja Promotion Groupe Addoha représentée par M. Anas Sefrioui, la société CGI représentée par M. Mohamed Ali Ghannam est arrivé à terme, elle décide de le renouveler pour une durée de 6 ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2019.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une expédition ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

Pour le Conseil d'Administration

IMMOLOG

IMMOLOG, SA au capital de 250 000 000 Dhs - RC Casablanca 144 759.
Siège social : Km 7 - Route de Rabat - Ain Sebaâ - Casablanca

IMMOLOG

COMPTES SOCIAUX

COMMUNICATION FINANCIÈRE au 31 décembre 2013

Tableau des Titres de Participation

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
FANADEK INVESTMENT SARL	IMMOBILIER & TOURISTIQUE	2 200 000,00	99,99	5 484 130,71	0,00	31/12/13	-5 059 594,65	-5 002,70	-
TOTAL		2 200 000,00		5 484 130,71	-		-5 059 594,65	-5 002,70	-

Tableau des Provisions

NATURE	Montant début d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 484 130,71							5 484 130,71
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)	5 484 130,71							5 484 130,71
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)								
5. Autres provisions pour risques et charges	2 145 707,22							2 145 707,22
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)	2 145 707,22							2 145 707,22
TOTAL (A+B)	7 629 837,93							7 629 837,93

Tableau des Dettes

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effet
DE FINANCEMENT	896 800 000,00	896 800 000,00	0,00					
Emprunts obligataires	700 000 000,00	700 000 000,00						
Autres dettes de financement	196 800 000,00	196 800 000,00						
DU PASSIF CIRCULANT	2 193 070 112,23	1 595 335 469,59	597 734 642,64			83 419 926,46	1 631 987 090,03	613 716 582,68
Fournisseurs et compte rattachés	851 564 643,34	659 420 450,00	192 144 193,34				537 546 354,75	613 716 582,68
Clients créditeurs, avances et acomptes	158 456 059,35		158 456 059,35					
Personnel	789 523,03		789 523,03					
Organismes sociaux	216 074,27		216 074,27				216 074,27	
Etat	83 203 852,19	33 092 241,74	50 111 610,45				83 203 852,19	
Comptes d'associés	961 324 773,90	861 324 773,90	100 000 000,00					961 324 773,90
Autres créanciers	7 982 080,62	4 378 224,77	3 603 855,85					3 582 855,85
Comptes de régularisation - Passif	129 533 105,53	37 119 779,18	92 413 326,35					129 533 105,53

RESUME DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2013

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société **IMMOLOG**, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2013. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 422 637 242,94 MAD dont un bénéfice net de 32 632 888,83 MAD.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nous certifions que les états de synthèse cités ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société **IMMOLOG** au 31 décembre 2013 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 21 mai 2014

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit
Ahmed Benabdelkhalek
Associé
Deloitte Audit
288 Boulevard Zerktouni
- CASABLANCA
Tél : 022 22 47 34/33/32
Fax : 022 22 40 76

A. Saïdi et Associés
Nawfal Amar
Associé
A. SAÏDI & ASSOCIÉS
4, Place Mohammed VI - CASABLANCA
Tél : 022 27 99 16
Fax : 022 22 10 24

IMMOLOG

IMMOLOG, SA au capital de 250 000 000 Dhs - RC Casablanca 144 759.
Siège social : Km 7 - Route de Rabat - Ain Sebaâ - Casablanca